

Hébergement Temporaire d'Urgence

8 places en EHPAD, dédiées aux situations d'urgence temporaire*, dont 2 sont sécurisées :

- EHPAD d'Ambazac,
- EHPAD de Boisseuil,
- EHPAD de Châteauneuf-la-Forêt, ★
- EHPAD d'Eymoutiers,
- EHPAD d'HIHL,
- EHPAD de Landouge, ★
- EHPAD de Saint-Yrieix-la-Perche,
- EHPAD de Verneuil-sur-Vienne.

Une solution d'accompagnement transitoire avant un retour à domicile,

Une coordination entre les intervenants pour envisager un projet de sortie adapté aux besoins,

Un suivi personnalisé tout au long du séjour,

Un dispositif expérimental pour les personnes de plus de 60 ans, financé par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

**En raison des tensions saisonnières, des places dérogatoires peuvent être ouvertes de manière exceptionnelle sur une période donnée.*



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h
et le vendredi de 8h30 à 17h

Service gratuit



CENTRE LA CHENAIE



Avec le soutien de :



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE D'URGENCE

Département de la Haute-Vienne



Pour qui ?

Pour les personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie, dont l'état de santé ne nécessite pas une prise en charge hospitalière.

Pourquoi ?

- Préparer, sécuriser le retour à domicile suite à une sortie d'hospitalisation, une réorientation du service des urgences.
- Répondre à une situation d'urgence médico-sociale (par exemple : en cas d'hospitalisation de l'aidant).
- Intervenir en cas d'impossibilité ponctuelle d'un maintien à domicile dans l'attente d'un plan d'aides et/ ou de soins.

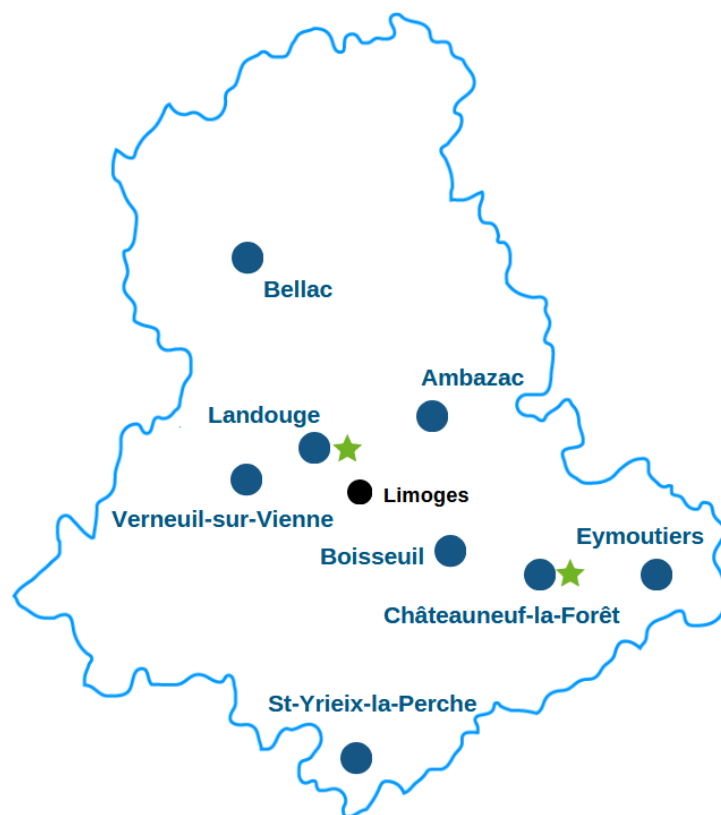
Pour quelle durée ?

15 jours renouvelables une fois, dans la limite de 30 jours.

Pour quel coût ?

Forfait journalier de 20€ restant à la charge de l'utilisateur.

Localisation des 8 places d'HTU au sein du département



Quelle procédure ?

Transmettre le formulaire d'admission complété par mail au DAC 87:

contact@dac-87.fr

ou

pta87@na.mssante.fr

(courriel sécurisé)

Étude des critères d'éligibilité par le DAC

Validation de l'admission par l'EHPAD partenaire

Préparation du projet de sortie par l'équipe du DAC, en lien avec les familles, l'EHPAD partenaire et les professionnels de santé concernés

Suivi du patient par l'équipe du DAC lors de son retour à domicile